



syctom

Faire des déchets
une ressource

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

1^{er} acteur public européen au service du traitement et de la valorisation des déchets ménagers



CRÉÉ EN 1984, LE SYCTOM EST AUJOURD'HUI UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LABELLISÉ « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE » PAR L'ADEME.

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

6 millions d'habitants Soit près de 10% de la population française

12 territoires adhérents 85 communes d'Île-de-France

90 délégués, représentants des territoires, composent le Comité syndical

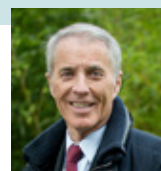
677 M€ Budget 2019 1,3 Md€ Montant du plan d'investissement 2019/2027

UN OBJECTIF : ZÉRO DÉCHET NON VALORISÉ

Le Syctom entend mettre fin à l'enfouissement des ordures ménagères d'ici 2025. Cette priorité guide son action selon trois axes :

- **Optimiser la valorisation** avec un programme de modernisation de ses unités de valorisation énergétique (UVE), des projets de recherche et développement dans des procédés innovants et des actions en faveur du déploiement de l'économie circulaire.
- **Intensifier le recyclage** avec l'optimisation des capacités de tri de la collecte sélective et l'adaptation des centres à l'élargissement des consignes de tri.
- **Développer la prévention** avec la mise en place d'actions coordonnées sur son territoire avec les collectivités adhérentes, les citoyens, les parties prenantes pour à la fois informer, sensibiliser, encourager au tri des déchets, favoriser le réemploi et agir en faveur de l'éco-conception.

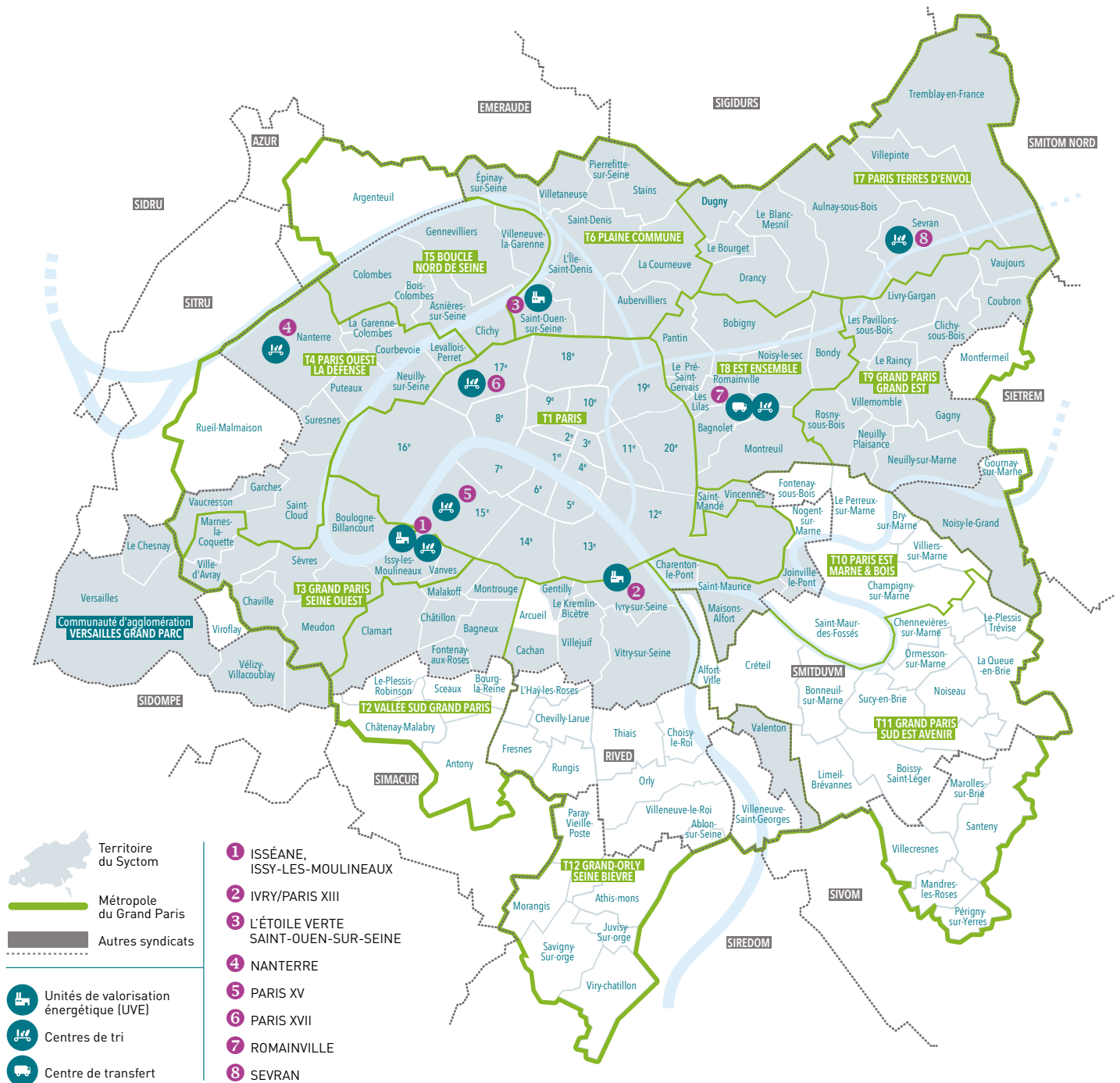
Jacques GAUTIER,
Président du Syctom
Maire de Garches



« Service public métropolitain, le Syctom est un acteur majeur de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. Riche d'un outil industriel performant, il poursuit la modernisation de ses centres pour atteindre l'objectif de zéro déchet non valorisé. Cette modernisation s'accompagne d'une politique d'investissement ambitieuse et d'une dynamique partenariale renouvelée pour stimuler l'innovation et proposer de nouvelles solutions de valorisation. Sur le terrain, nous travaillons à la réduction et à l'optimisation du tri et du recyclage des déchets avec notamment nos éco-animateurs et une politique active d'accompagnement des collectivités. Autant d'actions amenées à se renforcer pour relever le défi qui s'impose à nous : réduire les quantités et améliorer la valorisation des déchets résiduels.

Ouvert sur son territoire pour accompagner la transition écologique, le Syctom prend toute sa part dans la construction de la ville durable, respectueuse de son environnement et de ses habitants. C'est également avec la même force que nous travaillons au niveau de l'Europe et à l'international pour apporter notre expertise, notre réflexion et contribuer à faire des déchets une ressource. »

NOTRE TERRITOIRE



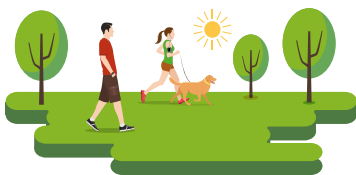
UN OUTIL DE TRAITEMENT PERFORMANT

Pour assurer sa mission de traitement et de valorisation des déchets ménagers, le Syctom dispose de 10 unités de traitement innovantes et d'un réseau de déchèteries. Implantées au cœur de la zone urbaine dense, au plus près des lieux de production des déchets, elles s'intègrent parfaitement dans leur environnement.

2,3 millions
de tonnes par an

de déchets traités par le Sycotom, comprenant : ordures ménagères, emballages et papiers, déchets alimentaires et objets encombrants

VALORISATION ORGANIQUE



L'émergence d'une filière pérenne

- Promotion du compostage domestique et du compostage de quartier.
- Accompagnement des collectivités pour la mise en place du tri à la source et de la collecte des déchets alimentaires.
- Réception des biodéchets dans les futures installations et construction d'unités de traitement : projet de méthanisation avec le SIGEIF et projet Cométhà avec le SIAAP.

VALORISATION MATIÈRE



31% de déchets recyclés

- 750 000 tonnes de nouveaux matériaux produits par an.
- Recyclage des papiers, cartons, plastiques, métaux ferreux et non ferreux, mâchefer et bois.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



63% de déchets valorisés en énergie de récupération (vapeur et électricité)

- 43% de la chaleur du réseau de chauffage urbain CPCU.
- Chauffage des hôpitaux, équipements publics et logements, pour l'équivalent de 300 000 logements/an.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION ET DU TRI DES DÉCHETS

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

- Mise à disposition de 40 éco-animateurs pour renforcer les actions de sensibilisation des collectivités adhérentes.
- Aide au développement de ressourceries engagées en faveur du réemploi et de l'insertion.
- Promotion de la pratique du compostage.



MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

- Sensibilisation du public scolaire (visite des centres, espace pédagogique "Le site de Tom") et du grand public (journées portes ouvertes, outils de sensibilisation).
- Implication des étudiants dans une démarche d'éco-conception avec le concours Design Zéro Déchet.
- Rencontres-débats avec des institutionnels, professionnels et décideurs pour faire progresser la prévention et la gestion des déchets.



L'EXEMPLARITÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- ▶ Haute qualité environnementale des installations : conception des bâtiments et procédés, mesures de prévention des nuisances.
- ▶ Recours privilégié aux transports alternatifs à la route pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et les nuisances liées au trafic.
- ▶ Dispositifs de contrôle et de surveillance des rejets des centres et des impacts environnementaux.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS

- ▶ Démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la sûreté dans les centres pour les personnes et les équipements.

RÉUSSIR L'INTÉGRATION URBAINE POUR CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE

- ▶ Un traitement architectural et paysager de chaque réalisation pour garantir sa bonne intégration urbaine.
- ▶ Des installations toujours plus vertueuses et en interaction avec leur environnement, dans une logique d'écologie industrielle et territoriale.

INSTALLER UN DIALOGUE CONTINU AUTOUR DE NOS INSTALLATIONS

- ▶ Une démarche de dialogue avec toutes les parties prenantes qui privilégie la transparence et l'échange.

STIMULER L'INNOVATION AVEC DES PARTENARIATS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- ▶ Projet de captation et de valorisation du CO₂ des fumées d'incinération des ordures ménagères avec Setec Energie Environnement.
- ▶ Partenariat d'innovation pour le projet "Cométhra" de cotraitement des boues des eaux usées du SIAAP et de la fraction organique des ordures ménagères résiduelles du Sycotom.
- ▶ Projet "H₂ Ships" de production d'hydrogène avec EDF, pour la décarbonation du transport fluvial.

Démarche RSE : une dynamique collective

Depuis 2015, le Sycotom s'est engagé dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) pour consolider son action d'acteur public responsable et dans un souci constant de transparence.

Axe structurant de la stratégie du Sycotom, celle-ci s'appuie sur une dynamique participative avec l'ensemble des parties prenantes.

Un plan d'actions consolidé autour de 8 grands chantiers prioritaires a été défini et une commission RSE a été créée pour coordonner et suivre les avancées.

Parmi les priorités, l'accent est mis sur la sécurité des installations et des personnes, et la mise en place de contrats d'objectifs avec les collectivités adhérentes sur les volumes de déchets triés.

Une démarche transversale active avec l'ensemble des collaborateurs et des partenaires qui vient renforcer les engagements environnementaux du Sycotom.



Transport des matériaux à recycler par voie d'eau



Chaîne de tri de collecte sélective à Sevrans



Centre de tri à Paris XVII - Mise en service prévue en 2019

Le Syctom,

un acteur ouvert sur l'extérieur

AGIR POUR UNE VISION PARTAGÉE DE LA GESTION DES DÉCHETS



- ▶ Coopérer avec les syndicats de traitement de déchets d'Île-de-France pour une mutualisation plus efficiente des moyens.
- ▶ Collaborer avec les Services publics urbains du Grand Paris pour renforcer les synergies et le partage d'expertise.
- ▶ Participer activement à la réflexion autour du modèle français de gestion des déchets au sein des instances régionales, nationales et européennes.

PARTAGER EXPERTISE ET SAVOIR-FAIRE À L'INTERNATIONAL



- ▶ Des visites de délégations étrangères : chaque année, plus de 30 délégations internationales de 20 pays différents (partenaires, ONG, autorités publiques etc).
- ▶ Des coopérations techniques avec des projets engagés au Kazakhstan (Astana), en Argentine, au Maroc...
- ▶ La participation à des événements majeurs (Conférences internationales sur le climat, COP) et à des rencontres de coopération internationale.

SOUTENIR DES PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



- ▶ 1 million d'euros par an pour le programme de solidarité internationale pour contribuer à l'amélioration de la gestion des déchets et, plus largement, à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.
- ▶ Des projets liés à une démarche de valorisation matière, une mise en place d'activités telle la pré-collecte ou, dans une approche eaux/déchets, en synergie avec les Services publics urbains du Grand Paris.
- ▶ Un appel à projets auprès des ONG et des associations du territoire du Syctom, pour faire émerger des actions, en lien avec les collectivités adhérentes.



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

35, bd de Sébastopol
75001 Paris
Tél. : 01 40 13 17 00
www.syctom-paris.fr